

## **Évolution des travaux et des problématiques concernant la pauvreté et l'exclusion en France**

Jean-Noël Chopart

---

Y a-t-il vraiment des exclus ? L'exclusion en débat  
Numéro 34, automne 1995

URI : [id.erudit.org/iderudit/005071ar](http://id.erudit.org/iderudit/005071ar)

DOI : [10.7202/005071ar](https://doi.org/10.7202/005071ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN 1204-3206 (imprimé)  
1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Jean-Noël Chopart "Évolution des travaux et des  
problématiques concernant la pauvreté et l'exclusion en  
France." *Lien social et Politiques* 34 (1995): 157–162. DOI :  
10.7202/005071ar

---

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services  
d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous  
pouvez consulter en ligne. [[https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-  
dutilisation/](https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-<br/>dutilisation/)]

---

**érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université  
de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour  
mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

## Évolution des travaux et des problématiques concernant la pauvreté et l'exclusion en France

Jean-Noël Chopart

Le thème de l'exclusion a pris ces dernières années en France une place considérable dans la réflexion des sciences sociales. Une véritable inflation de travaux descriptifs, d'analyses théoriques et de prises de position diverses visent cette notion. On tentera dans cette rapide synthèse de rendre compte de l'évolution générale de la pensée des sciences sociales sur cette thématique sans prétendre, bien sûr, à une quelconque exhaustivité.

La thématique de l'exclusion est née, en France, dans le contexte particulier du début des années 1970, marquées par un rythme de croissance économique élevé. L'extension toujours plus large du salariat et la construction progressive d'un système complet de protection sociale conduisent à une amélioration notable des conditions de vie économique et sociale de la grande majorité de la population. Cependant, il demeure des « poches sociales » qui ne profitent pas de ce mouvement et qui posent donc le problème du maintien de la pauvreté dans les sociétés modernes avancées.

### Du paupérisme à la classe sociale

Le phénomène de la pauvreté a toujours été une préoccupation majeure pour les sciences sociales. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les effets de la révolution industrielle furent l'occasion de nombreux travaux traitant du paupérisme. Ainsi, les grandes enquêtes réalisées par les médecins hygiénistes (Villermé,

1838), par les réformateurs sociaux (Le Play, 1855) ou par les philanthropes comme William Charles Booth sont souvent l'occasion d'expérimenter de nouvelles technologies scientifiques, la monographie, la statistique sociale, la cartographie urbaine, etc. (revue *Genèses*, 1991). Le thème du paupérisme est également à la base de la dénonciation des conditions d'exploitation de la classe ouvrière (Engels, 1845) de laquelle procèdent les divers courants du socialisme.

Cependant, la thématique du paupérisme s'estompé lentement entre les deux guerres. Pour des raisons idéologiques et politiques tout d'abord : l'affrontement séculaire entre partisans de l'assistance publique et adeptes de la bienfaisance privée fait place à une relative réunification sous couvert de nouvelles technologies. La pauvreté se cache désormais sous les oripeaux de la médecine sociale, de la lutte contre la tuberculose, de la protection infantile, etc.<sup>1</sup> Pour des raisons sociales et économiques d'autre part : le spectre de la pauvreté semble s'éloigner à proportion de la stabilisation progressive de la croissance économique.

Dès lors, les réflexions se centrent plus volontiers sur les inégalités et sur les mécanismes qui conduisent à leur maintien ou à leur « reproduction ». Dans ce domaine, dès avant la Deuxième Guerre mondiale, les travaux d'un sociologue durkheimien, Maurice Halbwachs, avaient ouvert la voie, au moyen d'analy-

ses de la consommation des classes populaires grâce à de grandes enquêtes quantitatives (Halbwachs, 1972).

Après la guerre, les nouveaux courants de la sociologie française reprennent ce chantier par différents biais. Ainsi, les travaux menés par ou dans le sillage de Pierre Bourdieu s'attaquent aux mécanismes sociaux de reconduction des inégalités sociales (Bourdieu, 1966 et 1979) et se rapprochent, en cela, d'une autre série de recherches, menées dans une perspective néo-marxiste, abordant les conditions de vie des classes populaires au travers de la production de l'espace urbain (on trouvera une synthèse de ces travaux dans Coing, 1981). Le progrès économique semble irréversible. Il est désormais moins question de pauvreté que de distance ou de stratification sociales.

Par contre, il existe en France une tradition sociologique moins universitaire, due pour l'essentiel à Frédéric Le Play et à ses continuateurs (Kalaora et Savoye, 1989), qui ont fait de l'observation méthodique des conditions de la vie quotidienne des ménages populaires un outil scientifique et un levier essentiel pour la réforme sociale. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, l'ethnosociologue Pierre-Henry Chombart de Lauwe reconstruit un tel projet en alliant l'observation détaillée de la vie quotidienne des familles ouvrières et la description monographique des contextes

spatiaux urbains dans une perspective assez normative (Chombart de Lauwe, 1956). Devenu un expert reconnu par la puissance publique, ce chercheur et les équipes qui gravitent autour de lui contribuent à redonner vie à la notion de seuil minimal d'hygiène (taille des logements) ou de consommation (budgets alimentaires). Rappelons que la pauvreté reste, malgré tout, d'actualité à cette époque, mais elle est principalement vécue au fil de la crise du logement. C'est dans la rigueur de l'hiver 1954 que l'abbé Pierre lance la « guerre aux taudis » (Laé, 1991 ; Duriez et Chauvière, 1991).

Ces travaux rencontrent l'attention des pouvoirs publics, dont l'énergie est alors consacrée à la reconstruction, puis à l'aménagement du territoire national. Mais ils intéressent également les institutions sociales et les travailleurs sociaux qui sont chargés, à cette époque, de distribuer secours et aides exceptionnelles aux ménages en difficulté (Chauvière, Chopart et Martin, 1987).

Le bénéfice de l'Aide sociale est, en effet, principalement attribué dans un cadre « extra-légal »<sup>2</sup> et la décision dépend pour une bonne part des appréciations émises par les travailleurs sociaux sur la situation des ménages. Dans une optique de rationalisation et de transparence, des études sur le budget et la consommation des ménages se développent, principalement à partir des services d'action sociale des caisses d'allocations familiales. Ces travaux aboutiront à la notion de « quotient familial », qui va devenir un outil essentiel pour la définition de systèmes redistributifs « sous conditions » (situation familiale ou niveau des ressources) appelés à un bel avenir (sur ce sujet, on pourra consulter les recherches financées par l'Union nationale des caisses d'allocations familiales, devenue Caisse nationale).

### Pauvres dans un univers de richesse

Mais les travaux de P.-H. Chombart de Lauwe, caractérisés par une alliance de la méthode ethnographique et de l'écologie urbaine, rappellent, bien entendu, les problématiques inaugurées outre-atlantique par l'École de Chicago dans les années 1920. Les approches « culturalistes » et l'ethno-méthodologie prônées par cette école connaîtront alors un grand retentissement en France.

La dimension culturaliste de travaux ethnographiques menés dans le contexte

de pays moins développés (Lewis, 1981) aura un impact fort sur les sciences sociales françaises en matière d'étude des populations défavorisées. Curieusement, les sociologues les plus attachés à dévoiler les effets des mécanismes et des structures sociales font grand cas de cette approche ethno-culturelle. Ainsi, c'est aux Éditions de Minuit, dans une collection dirigée par Pierre Bourdieu, que paraît la traduction de l'ouvrage anglais *La Culture du pauvre* (Hoggart, 1986), préfacée par Jean-Claude Passeron. Cette description de la vie ouvrière dans les *suburbs* d'Angleterre, réalisée par un universitaire lui-même issu de ce milieu social, rappelle étrangement le travail d'Anderson sur les « hobos » (Anderson et Schwartz, 1993) promu dans le cadre de l'École de Chicago. On peut noter que Pierre Bourdieu lui-même reprendra un tel chantier quelques années plus tard, en privilégiant la description qualitative, voire « l'habileté littéraire », pour rendre compte avec fidélité des situations de souffrance ou d'exclusion sociales. Cet ouvrage collectif, *La Misère du monde* (Bourdieu, 1993) a connu un grand succès de librairie en France.

C'est également à la problématique culturaliste que l'on doit un des premiers ouvrages contemporains de sociologie consacré à la pauvreté. Le sociologue Jean Labbens, travaillant en collaboration avec les militants associatifs du mouvement ATD-Quart Monde, décrit le peuple des pauvres comme un groupe social homogène, se reproduisant « à côté » de la société et n'ayant que peu d'échanges avec celle-ci. Comportements, modèles culturels, valeurs spécifiques des pauvres se transmettraient de génération en génération, faisant de ce groupe social une sorte de « tribu » vivant hors de la société et peu capable d'adaptation (Labbens, 1978). La sociologie rejoint ici l'idéal chrétien du pauvre « rédempteur », puisque le comportement des pauvres constitue un appel silencieux à remettre en cause nos croyances matérialistes les mieux établies : individualisme utilitariste, idéal de la croissance, obsession de la consommation, etc.

### Histoires de la pauvreté

Ce retour aux sources doit nous faire penser que la pauvreté a une histoire. Dans les années 1970 et 1980, de nombreux travaux historiques sont consacrés au thème de la pauvreté. Depuis le

Moyen Âge et l'Ancien Régime (Mollat, 1978 ; Geremek, 1980 et 1987), l'attitude de la société vis-à-vis de ses pauvres constitue un « indice » du contrat social implicite fondateur de nos sociétés ou de nos civilisations. Relativement délaissées auparavant, les politiques conduites à l'égard des pauvres deviennent matière à histoires (voir Martin, 1983, pour la France ; Barret-Ducrocq, 1991, pour l'Angleterre). La situation anglaise au XIX<sup>e</sup> siècle est, à bien des égards, exemplaire. Karl Polanyi, dans un livre *capital*, s'appuie de façon centrale sur le traitement des pauvres (en particulier sur la fameuse loi de « Speenhamland ») pour montrer les effets dévastateurs du libéralisme, mais aussi ses limites intrinsèques (Polanyi, 1983). À l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, un grand colloque historique, organisé à Caen, fut l'occasion de faire le point de nos connaissances en la matière (Collectif, 1991).

### De la pauvreté à l'exclu, de l'exclu à l'exclusion

Cette dimension politique du traitement de la pauvreté va trouver une illustration très concrète dans les politiques sociales françaises. Le livre de René Lenoir, *Les Exclus, un Français sur dix*, marque une évolution sensible de la pensée sur la pauvreté en posant les dimensions politiques de ce problème (Lenoir, 1974). Ce haut fonctionnaire montre en effet que la croissance économique ne peut, à elle seule, réduire les phénomènes de pauvreté. Il faut, face à des populations marquées par le handicap ou l'inaadaptation, un effort spécifique de la communauté nationale pour permettre aux « exclus de la croissance » de rejoindre les standards de vie ordinaires. Il est donc nécessaire de définir une politique active de redistribution des gains de la croissance, mais également d'organiser des actions spécifiques en direction de ces populations. On assiste à un renouveau de l'activité législative (illustré par la loi de 1975 concernant les handicapés), mais aussi à une intensification de l'intervention de l'État dans le domaine de l'action sociale avec, en particulier, la croissance des effectifs de travailleurs sociaux (Ion et Tricard, 1994).

Le titre « phare » de René Lenoir ne doit pas faire penser que le terme exclusion avait déjà sa place dans la réflexion sociale à l'époque. Si l'on parle d'« exclus », on ne parle pas encore

d'« exclusion ». Car la situation des exclus ne doit que fort peu aux mécanismes sociaux, mais est bien plutôt liée aux caractéristiques intrinsèques des personnes visées. René Lenoir décompte ainsi, parmi la population exclue, 2 300 000 inadaptés physiques, 350 000 débiles, 500 000 jeunes inadaptés sociaux et 910 000 adultes malades mentaux, suicidaires, alcooliques ou délinquants.

C'est pourquoi, dans le droit fil des anciennes conceptions hygiénistes, les travaux d'étude et de recherche concernant ces exclus restent marqués par une vision plutôt « épidémiologique », s'intéressant essentiellement aux caractéristiques de la personne. Se développe à l'occasion toute une série de travaux relevant de ce que Robert Castel dénomme une « handicapologie ». Les milieux d'expertise sont dominés par les praticiens de disciplines spécifiques (médecins, psychiatres, magistrats). On aura une bonne vision de cette production, à mi-chemin entre discours scientifique et discours d'expert, en consultant les collections du Centre technique national d'étude et de recherche sur le handicap et l'inadaptation (CTNERHI), qui constitue alors le principal foyer de réflexion dans ce domaine.

### L'impact de la crise économique

Ce n'est qu'au début des années 1980 que l'impact de la crise économique et les premiers effets du chômage contribuent à un renouvellement des problématiques consacrant la notion d'exclusion. Il faut attendre l'émergence du thème de la nouvelle pauvreté (Lion et Maclouf, 1982 ; Martin et Soulet, 1983 ; Fracassi et al., 1985) pour qu'un lien explicite soit établi entre les nouvelles conditions économiques et l'accroissement du nombre de personnes en difficulté. Ce renouvellement des problématiques concernant la pauvreté provient de deux constats.

— De nouvelles catégories de population (jeunes sans travail, chômeurs non indemnisés, ménages endettés) rejoignent les populations traditionnelles bien connues des services sociaux. Ce constat est relayé par la société civile, au travers des associations caritatives, qui insistent sur l'insuffisance des moyens mis en œuvre pour faire face aux besoins de ces nouvelles populations.

— Le système économique et social est de plus en plus directement tenu pour

responsable de ces phénomènes : bassins d'emploi déprimés, crise de la formation et de l'insertion professionnelles des jeunes, concentration de problèmes sociaux dans les quartiers d'habitat collectif à la périphérie des villes, etc.

La question de la « dualisation » est désormais au cœur des réflexions concernant les politiques sociales. Elle conduit à deux types d'analyses et à deux thématiques de recherche qui se développent en parallèle durant les années 1980.

### « Compter » les exclus

D'une part, on assiste à un regain des réflexions concernant les seuils de pauvreté. Ces travaux sont souvent produits par des instances de recherche para-étatiques (INSEE, CERC, CREDOC). Les travaux statistiques concernant la pauvreté étaient peu fréquents et mal coordonnés avant cette période. En dehors de quelques rares exceptions, les grands établissements de recherche se préoccupaient peu de ces questions. Or, les statistiques nationales sont confrontées à une double impasse. Soit elles fondent leurs analyses sur l'activité des institutions sociales (les différents dispositifs d'aide sociale) et s'exposent dans le même moment à interpréter les phénomènes de pauvreté selon le seul filtre des normes de l'action publique, soit elles utilisent des formes d'enregistrement plus neutres (déclarations de revenu, enquêtes diverses, recensement) et risquent alors de manquer leur cible du fait de la marginalisation des populations concernées (défaut de déclarations, invisibilité, etc.). Malgré des efforts de coordination (CNIS, 1989), la statistique de la pauvreté reste une gageure. Des dispositifs spécifiques visant les populations les plus marginales (Marpsat et al., 1995) peuvent combler ces lacunes. Mais il semble bien que seuls des dispositifs systématiques et lourds (analyse par panel), accordant une place particulière aux phénomènes de pauvreté, permettraient de répondre à ces questions. Le manque de moyens financiers ne semble pas permettre, ni en Europe, ni en France, d'accéder à de telles exigences (voir les travaux de l'ADEPS à partir du Panel lorrain des ménages, notamment Ray et Jeandidier, 1992).

### « Assister » les exclus

D'autre part se développe une réflexion sur les modalités de l'action

sociale, qui évoluent rapidement à la faveur de la décentralisation politique et administrative (Noguez et Tymen, 1989) et des nouvelles formes de politiques publiques. Des programmes de recherches ou d'évaluation visent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (Malglaive, 1985), la prévention de la délinquance (Renoir, 1985), le développement social des quartiers (Delarue, 1991). Toutes ces politiques, qui s'évertuent à globaliser les modalités de l'action publique, sont construites sur une discrimination positive visant des zones géographiques sensibles. On trouvera une bonne synthèse de ces approches dans Donzelot et Estèbe (1994).

### L'exclusion ou les exclusions ? Retour aux logiques sociales singulières

Mais, du point de vue de la connaissance des populations, l'état des réflexions reste marqué par une logique « catégorielle ». C'est essentiellement à partir des populations cibles des divers dispositifs d'action publique que se construisent les représentations de la pauvreté et de l'exclusion. La population exclue est une juxtaposition de groupes divers qui, en raison de leur âge, de leur domicile, de leur rapport à l'emploi, de leur situation familiale, de leur état de santé, ou pour un cumul de ces raisons, rencontrent de graves difficultés. Des chercheurs s'attachent à dévoiler les logiques sociales masquées par ces modes de catégorisations concernant les jeunes (Dubet, 1987 ; Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 1995), les familles monoparentales (Lefaucheur, 1991) ou les chômeurs de longue durée (Benoît-Guilbot, 1993 ; Wuhl, 1991 et 1992). Dans la même veine, d'autres approches s'intéressent aux populations assistées (Laé, 1985 ; Messu, 1991).

### Versions françaises du *workfare* et du *welfare*

D'un point de vue plus théorique, l'exclusion et la nouvelle pauvreté sont alors l'occasion de débats qui voient s'affronter des thèses opposées. Une version fortement influencée par les courants de la pensée néo-libérale nord-américaine s'intéresse aux effets pervers de l'État-providence. Constatant avec pragmatisme l'existence d'une « frontière de la faim », ces thèses, marquées par l'individualisme méthodologique, s'interro-

gent sur les effets de seuil et l'impact des redistributions (la question de la désincitation au travail étant au cœur de la plupart de ces problématiques<sup>3</sup>. Différentes propositions, de l'impôt négatif (Stoleru, 1978) au revenu minimum (Milano, 1988) jusqu'à l'allocation universelle (Euzeby, 1991 ; Van Parijs, 1993), voient le jour à l'occasion.

Mais en Europe, et surtout en France, où la pénétration du modèle néo-libéral est fortement modulée par les traditions solidaristes et républicaines, la question du revenu minimum va être liée au thème de la citoyenneté (Belorgey, 1988 ; Schnapper, 1991). L'image la plus souvent utilisée à l'occasion de ces débats repose sur le constat de « trous dans les mailles » de la protection sociale et, donc, de la nécessité de créer « un dernier filet » à l'intention des exclus. Il faut insister, à l'attention de notre lectorat nord-américain, sur le fait que le « *welfare* français » est construit sur l'intrication de dispositifs assurantiels, principalement étayés à partir de l'emploi, et de dispositifs assistanciers, étayés sur la notion de solidarité nationale. Toute la question est donc de savoir si la création de ce dernier filet, du fait même de sa nature, ne remet pas en cause le fragile équilibre de l'architecture solidariste de notre protection sociale. Ces débats sont à l'origine du « I » du nouveau revenu minimum français. L'insertion apparaît à la fois comme un outil d'action sociale et comme une nouvelle dimension du contrat social, voire parfois comme un nouveau « concept » scientifique.

### **Renouvellement des politiques et des problématiques : la loi sur le revenu minimum d'insertion**

L'extension quantitative des processus d'exclusion économique et sociale, mais aussi leur intensification, avec l'allongement du chômage de longue durée et le retard de plus en plus prononcé de l'accès des jeunes à la vie active, conduisent à certains faits sociaux dramatiques (explosions dans les banlieues, errances urbaines, expulsions de familles, toxicomanies, etc.). Un débat social élargi sur ces questions est largement médiatisé en France. Les interventions de l'abbé Pierre et de l'acteur comique Coluche, qui crée l'association des « Restos du cœur », contribuent à porter sur la scène publique la question de la grande pauvreté. Ce débat pénètre

officiellement la sphère politique avec la publication du rapport de l'abbé Wresinski, du mouvement ATD-Quart monde, au Conseil économique et social (Wresinski, 1987). La cohabitation politique des années 1986-1988 est favorable à l'inscription de cette question sur l'agenda politique. Et la proposition du candidat François Mitterrand d'instaurer un revenu minimum est rapidement concrétisée par le vote de la loi sur le RMI, en décembre 1988.

Cette loi et le dispositif qui s'en déduit ont été l'occasion et le moment d'une mobilisation scientifique sans précédent sur les phénomènes de pauvreté et d'exclusion. Le dispositif légal d'évaluation a fortement contribué à mobiliser les milieux scientifiques sur ces questions (Vanlerenberghe, 1993). Outre ce dispositif, de nombreux programmes de recherche ont été mis en place (Coll. MIRE et Plan urbain, 1991 ; *Recherches et prévisions*, CNAF, 1995).

### **La connaissance des populations « exclus »**

Les résultats de ces recherches manifestent une assez forte tension entre une approche statique fondée sur la catégorisation des populations émergeant au RMI et une approche plus dynamique fondée sur l'analyse des processus et des trajectoires sociales (Chopart, 1989).

Les travaux à base statistique menés à l'occasion de la mise en place du RMI ont été largement utilisés par la puissance publique pour conduire le dispositif et en contrôler l'application. Malgré de louables efforts pour introduire une dimension dynamique dans l'analyse, la plupart de ces travaux n'ont pu échapper à leur statut épistémologique (saisir, de façon synchronique, une succession d'états sociaux). Du même coup, leur principe explicatif se réduit très souvent à une typologie de différents « états » (au regard du « degré » d'exclusion des populations concernées, ou encore de la plus ou moins grande proximité aux insitutions sociales). On trouvera une intéressante critique de cette activité de typologisation dans Autès, 1995.

D'autres travaux se sont penchés sur les trajectoires sociales des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (celles qui les ont menés à cet état et celles qu'ils ont suivies dans le dispositif). Ces approches se sont révélées les plus intéressantes, car elles permettaient une

remise en cause de nos analyses traditionnelles en termes de stratification sociale. Elles montraient que les parcours d'exclusion relèvent essentiellement de phénomènes dynamiques multidimensionnels (psychologiques, sociaux, économiques) mettant en jeu une interaction entre la construction du sujet et les ressources économiques et sociales. Cette problématisation dynamique éclaire certains constats inattendus comme la présence, quantitativement non négligeable, de cadres ou de personnes fortement diplômées dans les populations exclues.

### **Débats sociologiques**

L'impact de ces différents travaux sur la question de l'exclusion a été considérable. D'un point de vue strictement sociologique tout d'abord. L'envers de l'exclusion, proposé sous forme de « contrat d'insertion », interrogeait les catégories traditionnelles des sciences sociales. Un certain nombre de travaux se sont centrés sur la mutation sémantique qu'introduisait le terme insertion dans le vocabulaire de la sociologie (Soulet, 1994 ; Xiberras, 1993).

### **Débats socio-politiques**

Mais, plus largement, cette nouvelle notion de contractualisation de l'insertion sociale et professionnelle (droit de l'individu de s'insérer versus devoir de la collectivité de pourvoir à son insertion) remet en cause nombre de principes de notre univers social et constitutionnel. De nombreux travaux ont exploré les conséquences juridiques ou l'impact pratique de ce nouveau dispositif législatif (Lafore, 1989 ; Castel et Laé, 1992 ; Proccaci, 1993).

Au constat d'une intensification des inégalités sociales se surajoutent les désillusions vis-à-vis du projet « égalitariste » sous-jacent à la conduite des politiques sociales françaises des cinquante dernières années. Le parti socialiste au pouvoir tente de discerner les inégalités sociales « justes » de celles qui seraient « injustes ». Un intense débat intellectuel, quelquefois favorisé par les officines publiques, a conduit à s'interroger sur les glissements inévitables entre la notion « d'égalité » et celle « d'équité ». La question de la justice sociale et celle de la citoyenneté sont au centre des débats. On assiste, à l'occa-

sion, à l'introduction en France des travaux de John Rawls, pourtant construits dans la conjoncture bien particulière du débat nord-américain sur les politiques de *welfare* (Affichard et de Foucauld, 1992 ; Donzelot, 1991 ; Minc, 1994 ; Rosanvallon, 1995).

### Les thèses concernant l'exclusion

Enfin, des chercheurs, adoptant un certain recul par rapport à ces politiques, se sont interrogés sur les processus cachés sous le terme exclusion. Ces travaux privilégient tour à tour la « désaffiliation » produite par une société vis-à-vis de ses pauvres (Paugam, 1991 et 1993), la « désinsertion », résultat d'une intériorisation subjective des parcours descendants (de Gaulejac et Taboada Leonetti, 1994) ou la « désaffiliation », résultat de processus historiques de longue durée (affaïssement de la société salariale et individualisation croissante de nos sociétés) (Castel, 1994). Ces trois ouvrages sont au centre des débats du présent numéro de la revue *Lien social et Politiques*. On trouvera également une discussion sur ces trois approches dans Debordeaux, 1994.

### La représentation sociale et politique des exclus

Nous ne voudrions pas refermer cette rapide chronique sans faire une place spécifique à la question de la représentation sociale et politique des exclus. Cette question est réglée d'avance pour certains (Rosanvallon, 1995), puisque les exclus ne posséderaient ni l'identité minimale, ni les liens sociaux nécessaires pour conduire une action collective. Mais elle reste posée pour d'autres chercheurs. Il faut citer tout d'abord le périodique *Partage*, mensuel du syndicat des précaires et des chômeurs, qui constitue une mine d'information pour le lecteur intéressé aux questions de l'exclusion (*Partage*, depuis 1986). Des travaux, encore peu développés, se sont aussi intéressés à cette question (Baudouin et al., 1988 ; Filleule, 1993 ; Demazières, 1995). Enfin, à la question de l'exclusion, le secteur associatif a répondu par une intense activité d'expérimentation ; on consultera sur ce point les travaux de Bernard Eme et de Jean-Louis Laville (1992 et 1994).

Jean-Noël Chopart  
MIRE

### Bibliographie

- AFFICHARD, Joëlle, et Jean-Baptiste de FOUCAULD (sous la direction de). *Justice sociale et inégalités*. Paris, Esprit.
- AUTÈS, Michel. 1992. *Travail social et pauvreté*. Paris, Syros.
- AUTÈS, Michel. 1995. *Le RMI. De la boîte noire au débat public*. Rapport de recherche pour la CNAF. Synthèse dans la revue *Recherches et prévisions*, CNAF, 38.
- ANDERSON, N., et Olivier SCHWARTZ. 1993. *Le Hobo : sociologie des sans-abri*. Paris, Nathan
- BARRET-DUCROCQ, Françoise. 1991. *Pauvreté, charité et morale à Londres au XIX<sup>ème</sup> siècle, une sainte violence*. Paris, PUF, « Recherches politiques ».
- BAUDOUIN, Thierry, Jean-Noël CHOPART, Michèle COLLIN et Laurent GUILLOTEAU. 1988. *Mouvements de chômeurs et de précaires, vers la revendication d'un revenu garanti*. Rapport de recherche pour la MIRE.
- BELORGEY, Jean-Michel. 1988. *La Gauche et les pauvres*. Paris, Syros/Alternatives.
- BENOÎT-GUILBOT, Odile, et Gallie DUNCAN (sous la direction de). 1993. *Chômeurs de longue durée*. Paris, Actes Sud.
- BOURDIEU, Pierre, et coll. 1993. *La Misère du monde*. Paris, Seuil.
- BOURDIEU, Pierre, et Jean-Claude PASSERON. 1966. *La Reproduction*. Paris, Minuit.
- BOURDIEU, Pierre. 1979. *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Minuit.
- CASTEL, Robert. 1995. *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris, Fayard.
- CASTEL, Robert, et Jean-François LAË. 1992. *Le Revenu minimum d'insertion. Une dette sociale*. Paris, L'Harmattan.
- CHAUVIÈRE, Michel, Jean-Noël CHOPART et Claude MARTIN. 1987. *Recherche urbaine et recherche sur le social. Pour une généalogie des champs, des chercheurs et des objets*. Compte rendu de séminaire. MIRE.
- CHOMBART DE LAUWE, Pierre Henry. 1956. *La Vie quotidienne de la classe ouvrière*. Paris, Éd. du CNRS.
- CHOPART, Jean-Noël. 1991. « Le classement des pauvres. Traitement social et postures scientifiques », *Revue française des affaires sociales*, 2 (avril-juin) : 3-26.
- CNIS. 1989. *Rapport du sous-groupe système statistique sur la pauvreté-précarité*. Paris, CNIS.
- COING, Henri. 1981. *Ville, marché de l'emploi*. Éd. PUG (Presses universitaires de Grenoble).
- COLLECTIF. 1991. *Démocratie et pauvreté, du quatrième ordre au quart monde* (Présentation de René Rémond, postface de Michel Vovelle). Éd. Quart Monde/Albin Michel.
- COLLECTIF. 1991. *Le RMI à l'épreuve des faits*. Paris, Syros (MIRE/TEN/PU).
- DEBORDEAUX, Danièle. 1994. « Désaffiliation, disqualification, désinsertion », *Recherches et prévisions*, CNAF, 38 (décembre) : 93-100.
- DELARUE, Jean-Marie. 1991. *Banlieues en difficulté. La relégation*. Paris, Syros.
- DEMAZIÈRES, Didier. 1996. *Sociologie du chômage*. Paris, La Découverte, « Repères » (à paraître).
- DONZELOT, Jacques, et Philippe ESTÈBE. 1994. *L'État animateur*. Paris, Esprit.
- DUBET, François. 1987. *La Galère. Jeunes en survie*. Paris, Fayard.
- DURIEZ, Bruno, et Michel CHAUVIÈRE (sous la direction de). 1992. *La Bataille des squatters et l'invention du droit au logement*. Paris, Cahiers du GRMF N°7
- EME, Bernard, et Jean-Louis LAVILLE. 1994. *Cohésion sociale et emploi*. Paris, Desclée de Brouwer.
- ENGELS, Friedrich. 1845. *La Misère des classes laborieuses en Angleterre*. Trad. fr. Paris, 1933.
- EUVRARD, Françoise, et Serge PAUGAM. 1990. *Atouts et difficultés des allocataires du RMI*. Documents du CERC, Paris, La Documentation française.
- EUZEBY, Chantal. 1991. *Le Revenu minimum garanti*. Paris, La Découverte.
- FILLEULE, Olivier. 1993. *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*. Paris, L'Harmattan, « Logiques politiques ».
- FRACASSI, A., M. F. MARQUÈS et J. WALTER (sous la direction de). 1995. *La Pauvreté, une approche plurielle*. Paris, Éd. ESF.
- GAULEJAC, V. de, et I. TABOADA-LEONETTI. 1994. *La Lutte des places*. Marseille, ÉPI, « Hommes et perspectives », et Paris, Desclée de Brouwer.
- GEREMEK, Bronislaw. 1980. *Inutiles au monde. Truands et misérables dans l'Europe moderne. 1350-1600*. Paris, Gallimard.
- GEREMEK, Bronislaw. 1987. *La Potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*. Paris, Gallimard.
- HALBWACHS, Maurice. 1972. *Classes sociales et morphologie*. Paris, Minuit (réédition).
- HOGGART, Richard. 1986. *La Culture du pauvre*. Trad. fr. Paris, Minuit.

- ION, Jacques, et Jean-Paul TRICARD. 1994. *Les Travailleurs sociaux*. Paris, La Découverte, « Repères » (réédition).
- KALAORA, Bernard, et Antoine SAVOYE. 1989. *Les Inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs, aux origines des sciences sociales*. Seyssel, Éd. du Champ Vallon.
- LABBENS, Jean. 1978. *Sociologie de la pauvreté. Le Tiers Monde et le Quart Monde*. Paris, Gallimard, « Idées ».
- LAÉ, Jean-François et Numa MURARD. 1985. *L'Argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*. Paris, Seuil.
- LAÉ, Jean-François. 1991. *Entre le faubourg et le HLM : l'éclipse du pauvre*. Rapport de recherche pour le Ministère de l'Équipement et du Logement.
- LAFORE, Robert. 1989. « Les trois défis du RMI. À propos de la loi du 1<sup>er</sup> décembre 1988 », *L'Actualité juridique*, 20 octobre : 563-585.
- LAVILLE, Jean-Louis. 1992. *Les Services de proximité en Europe*. Paris, Syros.
- LE PLAY, Frédéric. 1855. *Les Ouvriers européens*.
- LEFAUCHEUR, Nadine. 1991. « Les familles monoparentales », dans François de SINGLY (sous la direction de). *La Famille : état des savoirs*. Paris, La Découverte : 67-74.
- LENOIR, René. 1974. *Les Exclus, un Français sur dix*. Seuil.
- LEWIS, Oscar. 1981. *Les Enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*. Paris, Gallimard, « Tel ».
- LION, Antoine, et Pierre MACLOUF. 1982. *L'Insécurité sociale. Paupérisation et solidarité*. Paris, Éditions ouvrières, Coll. politique sociale.
- MALGLAIVE, Gérard. 1985. *Observation et évaluation du dispositif de formation des jeunes de 16 à 18 ans*. Noisy le Grand, ADEP.
- MARPSAT, Maryse, Michel BOZON et Jean-Marie SIRDION. 1995. « Est-il légitime de mener des enquêtes auprès des sans-domicile ? Une question éthique et scientifique », *Revue française des affaires sociales*, 2-3 (avril-septembre).
- MARTIN, Claude, et Marc-Henry SOULET. 1983. « Quelle nouvelle pauvreté ? », *Actions et recherches sociales*, 4 (décembre).
- MARTIN, Jean-Baptiste. 1983. *La Fin des mauvais pauvres. De l'assistance à l'assurance*. Seyssel, Éd. du Champ Vallon.
- MESSU, Michel. 1991. *Les Assistés sociaux. Analyse identitaire d'un groupe social*. Paris, Privat.
- MILANO, Serge. 1988. *La Pauvreté absolue*. Paris, Hachette.
- MOLLAT, Michel. 1978. *Les Pauvres au Moyen Âge*. Paris, Hachette.
- NICOLE-DRANCOURT, Chantal, et Laurence ROULLEAU-BERGER. 1995. *L'Insertion des jeunes en France*. Paris, PUF, « Que sais-je ? ».
- NOGUES, Henry, et Jacques TYMEN. 1989. *Action sociale et décentralisation*. Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales ».
- PAUGAM, Serge. 1991. *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris, PUF, « Sociologies ».
- PAUGAM, Serge. 1993. *La Société française et ses pauvres*. Paris, PUF, « Recherches politiques ».
- POLANYI, Karl. 1983. *La Grande Transformation. Aux origines économiques et politiques de notre temps*. Trad. fr. Paris, Gallimard.
- PROCCACI, Giovanna. 1993. *Gouverner la misère*. Paris, Seuil.
- RENOIR, Jean-Marie. 1985. *Bilan de la recherche française sur les différents modes de gestion des délinquants et des déviances*. Rapport au CNPD. Paris, document CNPD.
- ROSANVALLON, Pierre. 1995. *La Nouvelle Question sociale. Repenser l'État-providence*. Paris, Seuil.
- SCHNAPPER, Dominique. 1991. *La France de l'intégration. Sociologie de la Nation en 1990*. Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines ».
- SOULET, Marc-Henry (sous la direction de). 1994. *De la non-intégration. Essais de définition théorique d'un problème contemporain*. Fribourg, Éd. de l'Université.
- STOLERU, Lionel. 1973. *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*. Paris, Flammarion.
- VAN PARIJIS. 1993. « L'allocation universelle : une stratégie pour l'Europe », dans *Transversales*, document no 3.
- VANLERENBERGHE, Pierre (sous la présidence de). 1992. *Le Pari de l'insertion*. Rapport de la Commission nationale d'évaluation du RMI. Paris, La Documentation française (2 tomes).
- VILLERMÉ, Louis-René. 1838. *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de laine, de soie et de coton*. Paris, UGE. Réédition 1971.
- WREZINSKI, Joseph. 1987. *Grande Pauvreté et précarité économique et sociale*. Rapport présenté au Conseil économique et social.
- WUHL, Simon. 1992. *Les Exclus face à l'emploi*. Paris, Syros.
- WUHL, Simon. 1991. *Du chômage à l'exclusion*. Paris, Syros.
- XIBERRAS, Martine. 1993. *Les Théories de l'exclusion. Pour une construction de l'imaginaire de la déviance*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- Revue Actions et recherches sociales*, « Pauvreté et action sociale », no 4, décembre 1983.
- Revue française des affaires sociales*, « L'exclusion : sortir des catégories », no 2-3, avril-septembre 1995.
- Revue Genèses*, « Observer, classer, administrer », no 5, septembre 1991.
- Revue Recherches et prévisions*, no 38, décembre 1994 (fait une synthèse des résultats de recherche du programme organisé par la CNAF sur la mise en place du RMI).

## Centres de ressources

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), 23 rue Daviel 75013 Paris (dispose d'un bureau de financement de la recherche qui publie une collection « Recherches et famille », d'un centre de documentation et de deux périodiques : *Recherches et prévisions* et *Informations sociales*).

Centre technique national d'étude et de recherche sur le handicap et l'inadaptation (CTNERHI), 236 bis rue de Tolbiac Paris 75014 (dispose d'un service de documentation, d'une revue : *Les Cahiers du CTNERHI*, et d'une collection).

Mission interministérielle de recherche (MIRE), Ministères sanitaires et sociaux, 1 place Fontenoy, 75350 PARIS 07 SP (dispose d'un centre de documentation, publie un périodique : « MIRE-INFO » [abonnement gratuit], et adresse les rapports de recherche sur simple demande).

## Notes

- 1 Voir le no 33 de la revue, consacré au thème de la généalogie de l'État-providence. On remarquera toutefois que cette période reste à bien des égards un « trou noir » dans l'histoire des politiques sociales.
- 2 Dispositifs législatifs ou réglementaires prévoyant des prestations en espèces ou en nature sans fixer toutefois de conditions objectives pour leur accessibilité. Ces prestations ne sont donc pas automatiques et dépendent toujours de l'intervention de tiers, travailleur social, commissions diverses, administrations sociales, qui décident souverainement de leur attribution.
- 3 Voir également, dans ce même numéro, l'article de Frédéric Lesemann et de Pierre Joseph Ulysse.

## Revues

Mensuel *Partage*, 54 rue des Entrepôts 93400 St-Ouen.